



Balissage



14,7
km

3h30

Longer l'église et la mairie jusqu'à la D748.

1 Traverser et suivre le chemin à droite du cimetière.

Poursuivre le sentier jusqu'au point 2.

Variante possible en tournant à gauche et rejoindre le hameau de la Buffeaumoine (11 km) , sinon poursuivre tout droit jusqu'à Sousigné.

3 Au carrefour tourner à gauche, rejoindre la D199.

Traverser avec prudence et suivre le chemin bordé de parcelles agricoles jusqu'au hameau du Punge.

Virer à droite, couper la voie communale et rejoindre un sentier bordé d'arbres puis d'un bois.

Rejoindre les Souches puis la lisière de forêt jusqu'au relais de chasse. 4

L'alternance de bois et de clairières vous mènera à la Croix verte et aux Rebarderies, suivre le chemin sableux.

5 Traverser la D199, bifurquer sur la voie légèrement à gauche et poursuivre l'itinéraire aller jusqu'au bourg par le cimetière.

*Vignes, parcelles agricoles, forêt, clairières...
Belle diversité paysagère sur ce circuit ponctué également avec la découverte du hameau de Sousigné et sa chapelle classée ainsi que les peintures murales de l'église St Germain.*

Départ Place de l'église (47,2699000 / -0,4552890)



Extraits de SCAN 25®
© IGN – 2014
Autorisation n° 40-14.13

Informations complémentaires :

Communauté de Communes des Coteaux du Layon, 2 bis rue Jacques du Bellay, 49380 Thouarcé
02 41 54 01 08, accueil@cc-coteauxdulayon.com » Infos tourisme : cclayontourisme@orange.fr

A voir en chemin :

- Eglise Saint Germain classée « Eglise Accueillante » et ses peintures murales étonnantes
- Le Hameau de Sousigné, sa chapelle classée et ses caves troglodytes
- L'alternance de forêt et de clairières au nord de l'itinéraire.



Recommandations utiles

Préservez la nature

- Munissez-vous d'un sac pour emporter vos déchets
- Soyez les gardiens de votre environnement, toute cueillette est interdite
- Restez sur les sentiers balisés

Préservez-vous

- Equipez-vous de bonnes chaussures de marche. En période hivernale, certains sentiers peuvent être très boueux, voire inondés et impraticables.
- Partez avec le matériel nécessaire en fonction de votre distance de randonnée.
- Ne buvez pas l'eau des ruisseaux
- Renseignez-vous sur la météo avant de partir

Respectez les activités et les hommes

- Respectez les propriétés privées que vous traversez et celles qui bordent les itinéraires
- Les chiens doivent être tenus en laisse, particulièrement en forêt
- Suivez les recommandations en période de chasse

Nous vous rappelons que vous restez sous votre entière responsabilité



Informations

Durée de la randonnée

La durée de chaque circuit est donnée à titre indicatif. Elle tient compte de la longueur de la randonnée, des dénivelés et des éventuelles difficultés.

Balisage

Suivez le balisage pour rester sur le bon chemin.

ORIENTATION SUR LES SENTIERS

Continuité du sentier - Continuation

Changement de direction au prochain carrefour
Change of direction at the next cross

Mauvaise direction
Wrong way



Votre avis sur nos sentiers

Les itinéraires que nous vous proposons ont fait l'objet de la plus grande attention. Vos impressions et observations sur l'état de nos chemins, nous intéressent et nous permettent de les maintenir en état.

Nous vous invitons, pour nous communiquer vos remarques, à contacter le service tourisme de la Communauté de Communes des Coteaux du Layon :
02 41 54 01 08, cclayontourisme@orange.fr

